République Française
Département Meuse
Trémont Sur Saulx

Compte rendu de séance

Séance du 17 Septembre 2021

L' an 2021 et le 17 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de SUGG DIDIER président.

Présents : Mmes : MARTIN Géraldine, SUGG Christelle, MM : BOUTEVILLAIN Cédric, LUCION Thierry, MARTIN Janick, MASSON Yoan, NAUDE Christian, PELLETIER Eddy, SUGG Didier

Excusés : GRIMONPREZ Thierry, MAUJEAN Christophe, BLANC Céline, BOROWIEC Natacha.

Absents : SOURIAU Fabian, BOILLOT Isabelle.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 13/09/2021
Date d'affichage : 13/09/2021

Acte rendu executoire
après dépôt en Préfecture de BAR-LE-DUC
le : 23/09/2021

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : CHRISTELLE SUGG

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

-
DEVIS AMENAGEMENT AIRE DE LOISIRS DE LA SOURCE SAINT SEBASTIEN - 2021_038
PROJET DE REBOISEMENT SUITE TEMPETE 1999 ET SAPINS SCOLYTES - 2021_039
TARIFS AFFOUAGES - 2021_040
VALIDATION RAPPORT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES - 2021_041

réf : 2021_038 - Nous avons reçu les devis des sociétés IMAJ de LACROIX SUR MEUSE et de EM JEUX de CHALONS EN CHAMPAGNE. La société moins disante est IMAJ avec un montant de 46 283,00 euros HT, contre 53 289,50 euros HT pour EM JEUX. La subvention européenne est de 70% donc un reste à charge pour la commune d'un montant de 13 884,90 euros HT.

Le projet prévoit le remplacement des 3 tables et bancs de l'aire de repos par 3 ensembles pique-nique.
De l'autre côté du ruisseau en face et à droite du petit pont, un terrain de pétanque, une tyrolienne de 25 mètres, une balançoire nid d'oiseau, un bateau sur ressort et un tape-cul 4 places. Des bancs et banquettes sont également prévus.

DELIBERATION : Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la société IMAJ d'un montant de 46283.00 €uros HT pour la réalisation du projet de rénovation de l'Aire de Repos et de Création de l'Aire de Loisirs de la Source du Saint Sébastien et autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention FEADER et à signer tous les documents pour mener à bien cette mission.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2021_039 - Lors du dernier conseil municipal, le projet de reboisement nous a été présenté par Sébastien NEMBRINI, notre agent ONF. Surface impactée : 15Ha25, estimation des travaux 120.000,00 euros, estimation des aides : 75.000,00 euros. Parcelles concernées : 15, 26, 27 et 28.
La Commission Bois et Forêt s'est réunie et a décidé de ne traiter que les parcelles 27 et 28 en 2022 afin de privilégier les zones à forts rendements et ainsi limiter les risques de non reprise des plants. Il a été pris également en considération les autres investissements de la commune des prochaines années. La surface impactée sera de 8Ha85. L'estimation des travaux est de 70 602 euros, l'estimation des aides est de 53 700 euros

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité le projet de reboisement des parcelles 27 et 28 suite à la tempête 1999 et :

- **donne délégation au Maire pour déposer une demande d'aide de l'Etat au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution des parcelles forestières ;**
- **désigne L'ONF comme porteur de projet pour réaliser les missions ci-dessus ;**
- **approuve le montant des travaux et le plan de financement ;**
- **sollicite une subvention de l'Etat et autorise le Maire à signer une convention de mandat autorisant l'ONF à constituer et déposer les demandes de paiement.**
- **autorise le Maire à signer une convention d'adhésion aux groupement d'achats**
- **autorise le Maire à signer tout document afférent.**

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

AFFOUAGES 2021-2022

La parcelle 2 a été en partie exploitée par les affouagistes la saison dernière. En effet des cloisonnements ont été réalisés et les arbres marqués ont été prélevés. Il faut que cette parcelle soit achevée avant le début de l'année car l'ONF souhaite exploiter en 2022 la parcelle 2 et 3. Cela permettra aux affouagistes de retourner dans ces parcelles la saison 2022-2023 afin d'exploiter les têtes de chênes.

Pour ce faire, nous allons donner les lots le plus tôt possible pour que la parcelle 2 soit terminée.

Concernant le prix du stère, depuis quelques années afin d'éliminer les stigmates des tempêtes, ce dernier était de 4 euros pour favoriser le plus grand nombre d'affouagistes. Maintenant les surfaces pouvant leurs êtres consacrés sont restreintes. Il est demandé au conseil d'augmenter légèrement le prix du stère pour revenir au prix du marché.

réf : 2021_040 - Monsieur le maire expose que le prix du stère, depuis quelques années afin d'éliminer les stigmates des tempêtes, ce dernier était de 4 euros pour favoriser le plus grand nombre d'affouagistes. Maintenant les surfaces pouvant leur être consacrées sont restreintes. Il est demandé au conseil d'augmenter légèrement le prix du stère pour revenir au prix du marché.
7 lots seront proposés sur la parcelle 2.
Les inscriptions possibles dès le lundi 20 septembre 2021 jusqu'au 17 octobre.
Début des affouages début novembre 2021.
Pour les dimanches, renseignements auprès de Thierry LUCION.

Le conseil municipal fixe à 7 €uros le tarif des affouages.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

EAUX PLUVIALES

Le 26 mai 2021 a eu lieu la réunion de présentation du zonage eaux usées et eaux pluviales pour la commune de Trémont sur Saulx en présence de Janick MARTIN, 3ème adjoint.

Cette réunion avait pour objectif de présenter les zonages élaborés dans le cadre de l'étude diagnostic assainissement menée par le bureau d'étude SAFEGE.

Le rapport complet a été transmis au conseil par mail le 31 août 2021 pour prise de connaissance.

Ce dernier sera mis en ligne sur notre site internet pour information des administrés.

Il est demandé au conseil de valider ce rapport, afin que la C.A BAR LE DUC délibère le 30 septembre 2021 pour la mise en enquête publique des 19 communes du périmètre de l'étude.

réf : 2021_041 -
Le conseil municipal valide à l'unanimité le rapport eaux usées et eaux pluviales de la

Communauté d'Agglomération pour Trémont sur Saulx

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

SUIVI DU PROJET MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le 18 août 2021 a eu lieu une réunion à la maison BOUCHERE en présence de deux agents de la PMI, 3 futures assistantes maternelles porteuses du projet et des membres du conseil municipal. Le but de cette visite était d'une part présenter la bâtisse à tous les intervenants et d'autre part avoir des conseils sur les travaux de mise aux normes à effectuer pour valider le projet.

Des devis vont être demandés et nous sommes en attente des différents diagnostics. Une proposition de prix d'achat sera faite dès lors que nous aurons tous les éléments à notre disposition.

TRAVAUX EN COURS ET PREVU DANS LES PROCHAINS MOIS

- Les rambardes de sécurité aux deux entrées de l'école sont en fabrication
- La porte d'entrée du cimetière et de la cour de l'école maternelle vont être repeintes en régie
- Les deux allées supérieures du cimetière ainsi que le chemin d'accès au cimetière doivent être repris en octobre par l'entreprise CHARDOT

PERSONNEL COMMUNAL : DEMANDE DE MUTATION

Cédric TOTI a demandé sa mutation pour la mairie de BAR LE DUC pour le 1er novembre 2021.

La commune va déposer la vacance de poste auprès du centre de gestion de la Meuse.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole : problème accès cour maternelles avec une poussette

Problèmes avec les loyers des logements communaux

Logement rez de chaussée 56 Rue Raymond Poincaré : problème VMC

Un permis de démolir a été accordé pour la démolition de la grange menaçant ruine à l'entrée de l'ancienne usine Hoppecke + le bâtiment bleuterie près du barrage de la Saulx.

En mairie, le 23/09/2021
Le Maire
Didier SUGG